



Des colombiens en classe euro

publié le 18/03/2010

"Des Colombiens en classe Euro"

Parmi les nombreuses options proposées au collège J.GUITON, les élèves ont la possibilité de suivre une classe « Euro Espagnol », en quatrième et troisième. Le vendredi 13 novembre et le lundi 7 décembre, à l'initiative de Mme Viet, Mme Chever et de M. Payet le collège Jean Guiton a reçu la visite des jeunes Pedro Torres Tobar et Lina Trujillo Hoher. Originaires de Colombie, Pedro et Lina étoient en France pour une période de trois mois. Grâce à l'organisme Education en France représenté par M. Payet, professeur d'anglais au collège, ils ont trouvé une famille d'accueil sur La Rochelle et ont suivi des cours au Lycée Vieiljeux.



Lina Trujillo Hoher, les élèves de la 3ème Euro Espagnol, Mme Chever et Mr Payet



Pedro Torres Tobar, les élèves de la 4ème Euro Espagnol, Mme Viet et Mr Payet

Les élèves de la classe, particulièrement motivés par l'apprentissage de l'espagnol ont pu découvrir dans l'échange avec Pedro et Lina, toute la diversité des cultures nourrie par cette langue.

Le travail préparatoire effectué avec leurs enseignantes, Mme Viet et Mme Chever, a permis un échange de grande qualité entre les collégiens et leurs hôtes.

Une expérience à renouveler, dans le cadre de « l'ouverture à l'international ».

Les professeurs d'Espagnol, M. Payet



Le Club Journal

Le club journal se déroule tous les jeudis et vendredis de 12h30 à 13h30. Au club journal, nous ne sommes pas obligés de faire que des articles, nous pouvons aussi faire des dessins ou des illustrations pour des sujets réalisés par d'autres journalistes.

Il y a aussi quelques règles à respecter : par exemple, il est interdit de plagier c'est à dire de copier une phrase sur internet puis de la coller dans son article. Il est interdit aussi de prendre une image sans avoir la permission des personnes qui l'ont réalisée.

Au début de l'année, nous (toute l'équipe de rédaction) avons choisi la taille du journal, son titre, sa mascotte et son slogan.

Il est possible de faire des articles seul(e) ou à plusieurs. On peut écrire sur n'importe quel sujet mais on n'a pas le droit d'aborder des thèmes interdits ou moins de 16 ans. On ne peut pas non plus employer des termes insultants et mensongers sur des personnes. Une fois le sujet choisi, il faut d'abord demander aux animateurs leur accord car il vérifie que le thème est réalisable et s'il n'a pas été déjà réalisé dans les journaux précédents.

Par contre, il faut avoir des connaissances sur le sujet qu'on a choisi pour ne pas raconter des choses fausses. Quand il est fini, un des animateurs corrige les fautes et nous aide à reformuler certaines phrases.

Lucie B...



C'est difficile de faire un article car :

Premièrement, il faut choisir le sujet ou un thème à aborder. Il est encore plus difficile de trouver de nouvelles idées lorsqu'on a déjà fini ses premiers articles.

Deuxièmement, il faut regrouper toutes ses idées et les mettre en forme, en évitant de faire du plagiat (c'est à dire copier et coller des textes et des images écrits par d'autres personnes sur internet) et en respectant l'orthographe et la grammaire.

Troisièmement : il faut trouver de bonnes informations pour faire un article qui plaît aux lecteurs. Quatrièmement : il y a cette année beaucoup de monde au club journal et il est difficile d'avoir un ordinateur, hormis quand nous allons le vendredi dans la salle informatique.

Cinquièmement : il est également difficile de se concentrer et de ne pas être distrait par les autres journalistes.

Sixièmement : C'est long d'attendre que tous les articles soient finis pour réaliser le nouveau journal du collège.

En conclusion : Au lieu de rester dans la cour de récréation, je préfère faire un article car j'aime bien venir au club journal le jeudi et le vendredi même s'il n'est pas toujours évident de produire un article.

*Nicolas
23 novembre
5^{ème}*



Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.